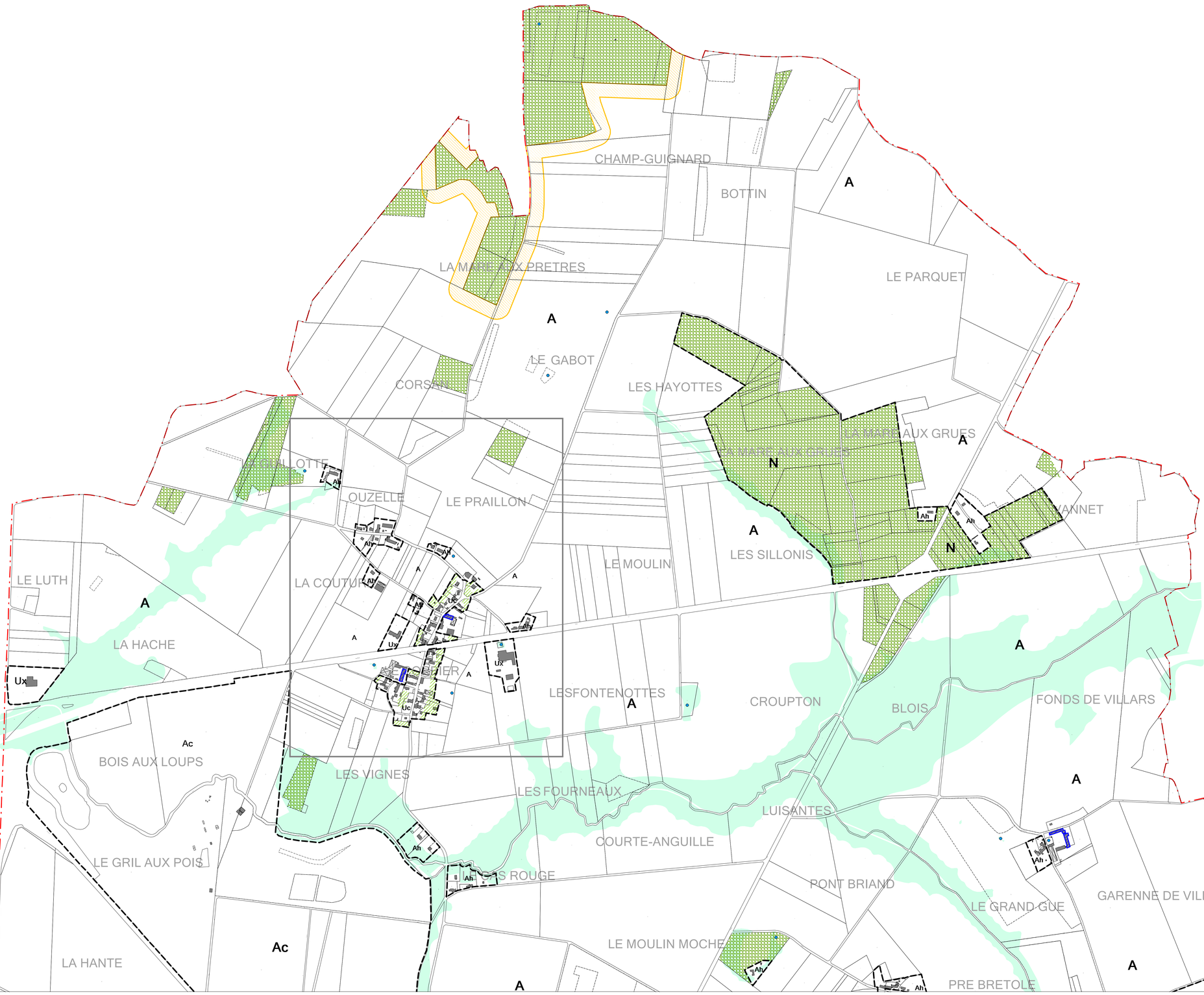

Jouy-le-Châtel

Département de Seine et Marne

Commune de **JOUY LE CHATEL**

PLAN LOCAL d'URBANISME

TERRITOIRE COMMUNAL 1/5000e **NORD** | **1.1**

Arrêté par délibération du conseil municipal en date du :

de l'habitat au développement local
CDHU
Conseil . Développement . Habitat . Urbanisme
11 rue Pargeas 10000 TROYES Tél : 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37 53
Cdhu.10@wanadoo.fr

- Limites communales
- Limites de zones
- Emplacements réservés

Orientations d'Aménagement et de Programmation
Secteurs soumis à OAP

L.151-10 code de l'urbanisme
Démolition préalable à tout changement de destination

Changement de destination
Bâtiments concernés (L.151-11)

Eléments bâtis à préserver (L.151-19)
Murs à protéger
Bâtiments protégés

Eléments de protection
Espaces Boisés Classés (L.113-1)
Lisières (50m) des massifs boisés de plus de 100 ha

Eléments naturels à protéger (L.151-23)
Vergers protégés
Jardins protégés
Mares à préserver

Unités fonctionnelles des zones humides prioritaires
Corridor écologique à préserver (source SyAGE)

Liste des emplacements réservés

Emplacement réservé n°	Pour	Au profit de	Pour une surface de (m²)
1	Liaison piétonne à créer	La commune	923
2	Liaison piétonne à créer	La commune	232
3	Emprise voirie	La commune	790
4	Liaison piétonne à créer	La commune	384
5	Nouvelle station d'épuration	La commune	2912